



**Retour en images
sur le tournage de
La Petite Séduction! (page 10)**

3

Infos municipales

6

Réglementation

8

Biométhanisation

9

Environnement

11

Loisirs/événements

*René
Fournier*

Maire
Ville de Carignan



*Lorraine
Moquin*

Conseillère
District 1



*Marcel
Synnott*

Conseiller
District 2



*André
Mylocopos*

Conseiller
District 3



*Diane
Morneau*

Conseillère
District 4



*Patrick
Marquès*

Conseiller
District 5



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 6



MOT DU CONSEIL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

La nature a enfin délaissé son manteau blanc pour revêtir les couleurs de l'été. Comme chaque année, cette euphorie saisonnière appelle un lot d'activités rassembleuses qui se déroulent le plus souvent à l'extérieur, d'où l'importance de rappeler les règlements municipaux quant aux **feux de camp** et aux **nuisances causées par le bruit** en page 5. N'hésitez pas à communiquer avec nos équipes ou à consulter le site web pour obtenir plus d'information.

L'eau et la forêt : des richesses à préserver

En tant qu'organisation publique, la Ville de Carignan se doit de donner l'exemple en matière de protection des milieux naturels. Elle participe d'ailleurs à de nombreuses campagnes environnementales, dont l'une est propulsée par le Jour de la Terre et prévoit la plantation de 375 000 arbres d'ici 2017 dans la grande région de Montréal. Nous avons fait notre part l'an dernier en plantant un total de 240 arbres et 5 710 arbustes le long du ruisseau Massé pour en assurer la restauration.

Nous participons également au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) qui contient un volet de sensibilisation, une série de mesures et de mises en application pour nos équipements municipaux, ainsi que la tenue annuelle d'une *Journée compte-gouttes*. Durant cette journée tenue à l'échelle du Québec le 15 juillet, nous vous inviterons à modifier un de vos comportements afin de réduire votre consommation d'eau potable (page 16).

Un nouveau membre au Conseil

Finalement, nous profitons de cette communication pour vous annoncer l'élection de madame Diane Morneau le 17 avril dernier au poste de conseillère du district 4. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et vous remercions chaleureusement de vous être déplacés lors de la journée du scrutin.

Un bon été à tous!

Le Conseil



Plantation au ruisseau Massé

Direction artistique et textes : Éléine Magnan - 450 658-1066
Conception graphique et impression : Les Publications Municipales - 1 877 553-1955

Infos municipales



SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis **7 juin et 5 juillet** à 20 h.



CONGÉS FÉRIÉS

Veuillez prendre note que nos **bureaux seront fermés le 24 juin** à l'occasion de la Fête nationale et le **1^{er} juillet** pour la Fête du Canada.



TAXES MUNICIPALES

Les prochaines échéances de votre compte de taxes sont les **1^{er} juin et 7 septembre**. Les modalités de paiement sont les suivantes :

- **Service de paiement électronique** des institutions financières participantes;
- **Chèques postdatés** par la poste ou au comptoir de l'hôtel de ville (2555, chemin Bellevue);
- **Argent comptant** au comptoir de l'hôtel de ville.

COLLECTES DE BRANCHES

Les **samedis 11 juin et 16 juillet**, les branches seront ramassées au garage municipal entre 7 h et 13 h. Service gratuit sur preuve de résidence.

En raison de la présence de l'agrile du frêne à Carignan, **les branches de frênes ne doivent pas être déplacées vers le garage municipal avant le 1^{er} octobre** (début de la période d'hivernation de l'insecte), à moins que celles-ci ne soient d'abord réduites en copeaux de 2.5 cm X 2.5 cm.

PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME

La Ville de Carignan doit revoir à la hausse les densités résidentielles de ses secteurs urbains en vertu du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM et pour assurer la conformité au Schéma d'aménagement révisé de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Une augmentation de 30 logements à l'hectare est visée pour les quartiers situés dans les corridors de transport (le long de la route 112, le long de l'emprise du CN et le long de la nouvelle voie réservée de l'A-10). Le nombre d'enseignes sur poteaux pour les commerces sur la route 112 était également trop permissif et certains usages en zone agricole n'étaient pas compatibles avec les activités agricoles.



Les règlements révisés 482-U (plan d'urbanisme), 483-U (zonage), 484-U (lotissement), 485-U, 486-U, 487-U et 488-U devraient être adoptés en séance publique le 7 juin prochain, suite à quoi ils seront de nouveau soumis à l'approbation de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu en vue de l'obtention d'un certificat de conformité. L'entrée en vigueur de ces règlements est pressentie pour novembre 2016.

RÉNOVERT : SUBVENTION POUR INSTALLATIONS SEPTIQUES



RÉNOVERT

Les travaux de rénovation éco-responsable reconnus, comme le remplacement de vos installations septiques, doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une **entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} avril 2017**. Pour donner droit à ce crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental et les biens utilisés dans le cadre de ces travaux doivent répondre à des normes reconnues.

Le montant maximal du crédit d'impôt est de 10 000 \$. Il correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500 \$ que vous aurez payées après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} octobre 2017.

Source : Revenu Québec

PARTAGEONS NOS ROUTES

Quelles sont les règles à respecter?

La route appartient à tous les usagers : automobilistes, cyclistes et camionneurs. Contrairement à la pensée populaire, **le Code de la sécurité routière permet aux cyclistes qui roulent à plus de 20 km/h de circuler sur la voie publique** plutôt que sur les pistes cyclables où la vitesse maximale est de 20 km/h. Sur la route, les cyclistes ont les mêmes droits et les mêmes obligations que les automobilistes.

Comment dépasser un vélo?

À l'approche d'un cycliste sur la route, l'automobiliste doit ralentir, patienter et attendre le bon moment pour le dépasser. Pour se faire, il est recommandé de laisser **un espace sécuritaire d'au moins 1,5 m** (en milieu rural) entre le véhicule et le cycliste. Le Code de la sécurité routière permet au conducteur d'un véhicule routier de franchir une ligne continue (simple ou double) pour dépasser un cycliste.





Infos municipales

PÉRIODE DES VACANCES

Quelques conseils pour partir l'esprit tranquille cet été :

- Assurez-vous que votre cabanon est verrouillé solidement;
- Un bon éclairage à l'avant comme à l'arrière de la maison dissuade les voleurs;
- Cadenassez le rail de glissement de votre porte de garage;
- Listez vos objets de valeur et photographiez-les (bijoux, appareils informatiques, appareils photo-vidéo, téléviseurs et chaînes audio);
- Voyez à ce que votre gazon soit tondu régulièrement;
- Interrompez la distribution du courrier et des journaux;
- Votre meilleur allié? Un voisin qui surveillera votre propriété et informera les autorités s'il constate une anomalie durant votre absence.

LE CHEMIN BELLERIVE FAIT PEAU NEUVE

Des travaux majeurs de réfection de chaussée auront lieu cet été sur le chemin Bellerive. La portion située entre la rue Gilbert-Martel et la Grande Allée sera repavée et une partie du chemin située entre le cours d'eau Roy et le cours d'eau Robert sera rehaussée pour éviter les inondations momentanées de la route durant les crues printanières.

D'autres travaux pourraient suivre comme la correction d'une courbe dangereuse entre la route 112 et la rue Marie-Anne Est, ainsi que l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la rue Henriette. L'ensemble de ces travaux pourrait impliquer le remplacement de ponceaux, l'excavation de fossés et des travaux de drainage de surface. Finalement, une piste multifonctionnelle reliant la route 112 à la Route verte pourrait aussi être construite le long du chemin Bellerive. Ce lien permettrait aux cyclistes, aux coureurs et aux marcheurs d'accéder au futur secteur commercial : le Faubourg Carignan.

INFO-TRAVAUX

BOISÉ DE CARIGNAN

Le projet Boisé de Carignan se situe dans la partie sud du secteur de l'école Carignan-Salières. Ce projet immobilier est accessible par la route 112, via le boulevard Désourdy et la rue Lareau.

Travaux en cours

Phases 1 et 2 : Travaux de pavage de la couche de base terminés. Reste la couche de pavage finale à appliquer.

Phases 3 et 4a : Travaux d'infrastructures de drainage pluvial (fossé de rétention, etc.) à partir de la mi-mai. S'en suivront des travaux de voirie sur le lien entre la rue Lareau et le boul. Désourdy.

Phases 5a et 5b : Travaux de pavage final pour le boul. Désourdy et la rue Henri-Bisaillon.

BOISÉ DU PARCHEMIN

Ce projet est situé à proximité de l'école du Parchemin dans le secteur Centre. La phase 1 a permis la construction de 23 habitations unifamiliales et 22 habitations jumelées.

Travaux en cours

Phase 1 : Les travaux de pavage de la couche de base sont terminés sur Jeanne-Richer et Léonard-Tresny. Reste la couche de pavage finale à faire. L'installation des lampadaires de rues est prévue en juillet ou en août.

Phases 2 et 3 : Début des travaux d'infrastructures souterraines prévus à la fin de mai pour une période approximative de 8 semaines. Tous les détails des travaux au www.villedecarignan.org.

URBAINATURE

Projet domiciliaire situé au centre de l'île aux Lièvres. Ce projet prévoit la construction de 49 propriétés unifamiliales, dont 23 premières maisons en phase 1.

Travaux en cours

Phase 1 : Construction de la rue Jeanne-Servignan. Travaux d'infrastructures souterraines et structure de chaussée vers la mi-avril. Construction des infrastructures souterraines d'utilités publiques aériennes vers la mi-mai. Travaux d'éclairage de rue planifiés à la mi-juillet / début août. Travaux de pavage de la couche de base planifiés en août ou en septembre

QUARTIER BRANCHÉ

Situé à l'entrée du secteur de l'école Carignan-Salières, le projet compte 14 habitations unifamiliales, 48 jumelées et 8 bâtiments de 16 unités.

Travaux en cours

Phase 1 : Plantation d'arbres sur le boul. Désourdy ainsi que sur les rues des Galets et du Granit prévue vers la fin de juin.

DÉVELOPPEMENT RIVIERA

Le projet se situe à Carignan sur le Golf, en bordure de Saint-Bruno-de-Montarville.

Travaux en cours

Phase 1 : Les travaux d'excavation et connexes pour le bassin de rétention ont débuté au mois de mai pour s'échelonner sur une période approximative de 4 à 5 semaines. Travaux d'infrastructures souterraines à venir.

LES JARDINS D'ISAÏE

Ce projet de développement est situé entre l'école Carignan-Salières et la route 112.

Le projet prévoit les habitations suivantes :

Existants : multilogements de 9 unités;

En construction : 6 maisons contiguës (maisons de ville);

À venir : 8 multilogements de 6 unités, 2 regroupements de 6 maisons contiguës, 1 regroupement de 8 maisons contiguës.



CHENAUX DE CARIGNAN

Nous demandons à la population de ne pas circuler en bateau à moteur dans les chenaux de Carignan. L'objectif est de préserver les rives de toutes vagues (érosion) et de protéger la faune et la flore qui s'y trouve.

Nous vous remercions de bien vouloir en informer vos proches, voisins et amis!



NUISANCES ET BRUITS

Règlement 434-U, articles 20 à 26

La période estivale est propice à l'émission de bruits de toutes sortes. Les activités extérieures prolongées, les systèmes de son, les cris, les véhicules routiers (incluant VTT), les systèmes d'alarme activés inutilement ou l'utilisation d'équipement pour des travaux d'entretien domestique extérieur, peuvent gêner la tranquillité du voisinage et devenir des éléments déclencheurs de discorde dans votre milieu. La Ville vous invite à éviter de pratiquer ce type d'activités **la semaine entre 21 h et 7 h et les fins de semaine entre 17 h et 9 h**, alors que le bruit est prohibé.



FEUX À CIEL OUVERT INTERDITS

Règlement 434-U, article 19



- Il est interdit d'émettre des étincelles ou des escarbilles provenant d'une cheminée, d'un feu à ciel ouvert ou de toute autre source de chaleur. Utilisez plutôt **un foyer ou un dispositif sécuritaire** pouvant contenir les flammes et les tisons;
- Il est interdit de **brûler des déchets**, des immondices, des ordures, des pneus, du bois traité ou peint ou toute autre matière quelconque;
- Il est interdit de **brûler des feuilles**, des herbes sèches, des broussailles ou des branches;
- Il est interdit d'incommoder le voisinage par la **fumée** d'un feu extérieur.

STATIONNEMENT D'UN BATEAU OU D'UN VÉHICULE RÉCRÉATIF

Règlement 243

Norme spécifique à l'île aux Lièvres et à Carignan sur le Golf

Tout véhicule autre qu'une automobile et un véhicule de promenade doit être garé à l'intérieur d'un garage. Cette disposition s'applique également aux roulottes, bateaux, tentes-roulottes, remorques et tout accessoire de camping incluant une unité destinée à être placée dans la boîte arrière d'un camion.

VENTE-DÉBARRAS

Règlement 317, articles 3.7, 4.1 et 4.7

Quiconque désire tenir une vente-débarras ou un bazar doit, au préalable, **obtenir un permis** délivré par la Ville **au coût de 10 \$** (exception les 27 et 28 août lors de la grande vente-débarras municipale). Toute vente-débarras doit être tenue entre 8 h et 17 h. Les enseignes annonçant une vente-débarras peuvent être installées au plus tôt 24 heures avant le début de la vente et doivent être enlevées immédiatement après la fin de la vente.

ARROSAGE

Règlement 390

Depuis le 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre, l'arrosage des pelouses **est permis entre 20 h et 22 h les mardis et vendredis pour les numéros civiques pairs et les lundis et jeudis pour les numéros civiques impairs** (exception pour les nouvelles plantations, consultez l'article 7 du règlement). **Le lavage des entrées d'auto, trottoirs, patios ou allées est strictement interdit.**



Règlementation municipale

REPLISSAGE DE PISCINE/SPAS

Règlement 390

Le remplissage des piscines est interdit en tout temps. Seule la stabilisation du niveau de l'eau est autorisée, sous la surveillance de l'occupant afin d'éviter tout débordement. Le remplissage des spas est autorisé en tout temps.

RÈGLES D'IMPLANTATION D'UN SPA

Règlement 243

Un spa privé extérieur peut être implanté en cour latérale, arrière ou dans une cour avant secondaire. Les distances minimales suivantes doivent être respectées pour le spa et ses structures d'abri :

- a) minimum 1,50 m des lignes latérales ou arrière;
- b) dans le cas d'un terrain d'angle, le spa doit être situé à une distance minimale de 3 m de la ligne avant;
- c) malgré les paragraphes précédents, l'implantation du spa doit être telle que le bruit qui est émis soit d'une intensité inférieure à 55 décibels aux limites du terrain;
- d) Le spa doit être muni d'un couvercle rigide et d'un mécanisme de verrouillage.

SÉCURITÉ ET PISCINE

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (résumé)

Toute piscine creusée, semi-creusée ou hors-terre doit être pourvue d'une échelle ou d'un escalier permettant d'entrer dans l'eau et d'en sortir. Toute piscine doit être entourée d'une clôture ou enceinte (sauf si la hauteur excède 1,2 m) de manière à en protéger l'accès en dehors des périodes d'utilisation. *Une haie ou des arbustes ne constituent pas une clôture ou une enceinte. La clôture doit :



- a) être d'une hauteur d'au moins 1,2 m;
- b) empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre;
- c) être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade;

- d) La clôture doit être munie d'un dispositif de sécurité (installé du côté intérieur de l'enceinte) permettant la fermeture automatique et le verrouillage de la porte.

ÉCOULEMENT DES EAUX ET NETTOYAGE DES FOSSÉS

Règlement no 434

Le propriétaire, locataire ou occupant qui dépose, laisse ou tolère tous matériaux, déchets ou végétaux qui ont pour effet d'empêcher ou de gêner l'écoulement des eaux d'un fossé ou d'un cours d'eau commet une nuisance et est passible d'une amende. **Le propriétaire est responsable de l'entretien** (coupe de gazon) **du fossé qui est contigu à sa propriété.**

ABATTAGE D'ARBRE

Règlement 240

Pour tout arbre à abattre, un permis doit être obtenu au préalable auprès du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Votre demande peut être faite en ligne au www.villedecarignan.org. Vous devez fournir un plan de localisation identifiant le ou les arbres à abattre ainsi qu'une photo. Attention, il est interdit d'abattre un frêne avant le 1^{er} octobre. **Le permis est gratuit!**



***Les articles ci-contre n'ont aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et les règlements en vigueur, ces derniers prévalent.**

Sécurité incendie



AVERTISSEUR DE FUMÉE

Au Québec, en 2015, au moins 10 enfants sont morts durant un incendie. Installer un avertisseur de fumée pourrait sauver votre famille. Même en 2016, malgré les technologies existantes, l'avertisseur de fumée demeure le seul moyen de vous prévenir d'un incendie.

Trois choses à retenir :

- 1- Installer un avertisseur de fumée fonctionnel par étage et, pour une protection optimale, dans chaque chambre où la porte demeure fermée durant la nuit;
- 2- Faire deux (2) changements de piles par année;
- 3- Remplacer l'avertisseur de fumée tous les 10 ans.

Trucs pour maximiser votre protection :

Une fois par mois, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. De plus, vérifiez la capacité de détection de votre avertisseur de fumée en soufflant sur une chandelle allumée à proximité. Faites cette dernière vérification une fois par année ou dès que la famille s'absente plus de sept jours.



Il est aussi important de faire l'entretien de votre avertisseur. Retirez-le de la plaque de fixation et nettoyez l'intérieur de l'avertisseur (chambre de détection) en passant le tuyau d'un aspirateur sur la fente située autour de l'avertisseur. L'extérieur de l'avertisseur devrait être nettoyé avec un linge humide. Il ne faut surtout pas oublier de refaire le test avec le bouton d'essai lorsqu'on le remet en place.

Source : Service incendie de Chambly

PLAN D'ÉVACUATION

En cette période de déménagements, il est important de revoir votre plan d'évacuation. Le plan d'évacuation augmente vos chances de sortir sains et saufs en cas d'incendie. Faites l'exercice d'évacuation au moins une fois par année avec vos enfants afin de pouvoir sortir le plus rapidement possible.

Dessinez le plan d'évacuation de votre maison en faisant participer vos enfants.

Éléments à indiquer sur votre plan :

- Pour chaque pièce, deux sorties accessibles si possible, comme une porte et une fenêtre;
- L'emplacement des avertisseurs de fumée et des extincteurs portatifs;
- En pointillé, tous les trajets à partir de chaque pièce pour vous rendre dehors;
- Le point de rassemblement à l'extérieur, généralement à l'avant de votre maison ou de votre immeuble.



Assurez-vous que :



Les sorties indiquées sur votre plan (portes, fenêtres, corridors, balcons, galeries ou cages d'escalier) sont dégagées en tout temps, qu'elles sont à une hauteur accessible pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir.

Attention... si la porte de la pièce où vous vous trouvez est chaude au toucher :

- o Ne l'ouvrez pas;
- o Bloquez le passage de la fumée au pied de la porte avec un linge ou un vêtement;
- o Signalez votre présence à la fenêtre.

S'il y a beaucoup de fumée :

- o Marchez à quatre pattes pour respirer le moins possible de fumée et pour voir où vous allez;
- o Dirigez-vous rapidement vers la sortie la plus proche.

Souvenez-vous que, lors d'un incendie, chaque seconde compte, **EXERCEZ-VOUS!**

Source : Sécurité publique Québec

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Parlons biométhanisation...

Début des collectes - 2017

Nous y mettons
toute notre
énergie!



Gilles Plante, préfet de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et maire de McMasterville

Mot du préfet

L'année 2016 sera déterminante dans l'implantation de la collecte des matières organiques. Il est prévu que la construction du Centre de traitement intégré des matières organiques par biométhanisation et compostage, qui sera situé à Varennes, débutera au cours de la prochaine année. Il est important de rappeler que ce projet regroupe 27 municipalités de l'est de la couronne sud de Montréal et permettra à plus de 235 000 citoyens de contribuer à l'amélioration de l'environnement grâce à des gestes simples.

Des activités d'information et de sensibilisation seront organisées au cours des prochains mois afin de vous renseigner sur l'ensemble du projet et de la future collecte. Les dates et les lieux vous seront communiqués au moment opportun.

Nous vous attendons en grand nombre!

QU'EST-CE QU'UN PROCÉDÉ DE BIOMÉTHANISATION?

Une fois au Centre, les résidus seront déchargés dans l'aire de réception fermée où les odeurs seront contrôlées.



Avec une technologie qui a fait ses preuves au niveau mondial, les matières organiques seront digérées dans le digesteur pendant plus de 20 jours pour produire un biogaz, une énergie propre pouvant être utilisée comme combustible et carburant. Il s'agit d'un processus de décomposition biologique contrôlé qui se déroule sans oxygène.



Les matières organiques, détournées de l'enfouissement, deviendront ainsi un gisement urbain au service d'une énergie verte.



De plus, ce processus de digestion produira un fertilisant organique de qualité qui sera épandu sur des terres agricoles du territoire, et ce, permettant de remplacer les engrais chimiques.

POURQUOI IMPLANTER UNE 3^E VOIE?

Portrait des matières résiduelles d'une maison résidentielle moyenne au Québec

La 3^e voie signifie le 3^e type de collecte offert. Après les matières ultimes (ordures) et les matières recyclables, la collecte des matières organiques débutera en 2017. Grâce à l'Organibac, un bac roulant de couleur brune et d'un volume de 240 ou de 360 litres, nous aurons la capacité de valoriser plus de 70 % de nos matières organiques.

Les matières organiques (restes de table, pelures, résidus de jardin, gazon, feuilles, mouchoirs, couches souillées, etc.) représentent près de 44 % des matières résiduelles d'un ménage moyen au Québec. Ainsi, plus de 51 000 tonnes brutes de matières par année seront détournées de l'enfouissement pour produire une énergie verte.



Source : Recyc-Québec

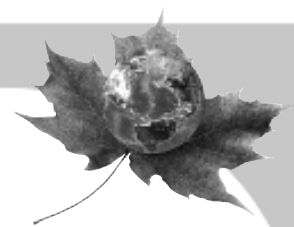
DES QUESTIONS CONCERNANT L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES?

www.mrcvr.ca @ infocollectes@mrcvr.ca
450 464-INFO (4636) ou 1 844 722-INFO (4636)

La chronique *Parlons biométhanisation* est réalisée par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.



M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu



11 JUIN : CORVÉES DE NETTOYAGE DES BERGES

La Ville de Carignan organise des corvées de nettoyage dans vos secteurs d'habitation pour assainir les rives et nos rivières.

Participez à votre corvée!

Ch. du Portage et secteur Les Berges du canal :

11 juin – 9 h à 12 h

Rassemblement à la croisée du ch. du Portage et du ch. Ste-Thérèse

Nettoyage des berges de la rivière Richelieu dans le secteur du ch. Portage et nettoyage des berges du canal de Chambly dans le quartier Les Berges du canal. **Cette corvée sera coordonnée par des résidents bénévoles.*

Secteur Sainte-Thérèse :

11 juin – 9 h à 12 h

Rassemblement au pont 9

Nettoyage des berges de l'île Fryer et du secteur situé en bordure du fort Sainte-Thérèse. **Cette corvée sera coordonnée par Les Amis du canal de Chambly.*

Des conteneurs seront mis à la disposition des bénévoles. Apportez vos gants, nous fournissons les sacs. Ces activités sont rendues possibles grâce à la participation généreuse du député provincial, M. Jean-François Roberge.

HERBICYCLAGE

Cet été, je laisse l'herbe coupée sur la pelouse

Le gazon est un excellent fertilisant naturel. Composé à 80 % d'eau, les rognures de gazon laissées sur la pelouse après une coupe étanchent la soif de celle-ci et l'aident à prévenir l'apparition de mauvaises herbes.

De plus, l'herbicyclage permet de diminuer :

- les coûts municipaux liés à la collecte des résidus verts, au compostage et à l'incinération;
- la consommation de sacs de plastique;
- le nombre de camions sur la route, donc les gaz à effet de serre.



RÉSERVE NATURELLE DU RUISSEAU ROBERT

Entente de partenariat pour la création de sentiers d'interprétation de la nature

Dr Richard Allen, fiduciaire de Fondation Fauna et propriétaire de la réserve naturelle du ruisseau Robert, a donné son accord à l'établissement d'une entente de partenariat avec la Ville de Carignan permettant aux citoyens d'utiliser éventuellement **un réseau de sentiers pédestres sur la réserve naturelle**. L'entente intervenue vise à partager les rôles et responsabilités entre le propriétaire de la réserve naturelle et la Ville de Carignan. Quelques aménagements devront toutefois être réalisés avant que le site puisse accueillir ses premiers visiteurs.



La réserve naturelle du ruisseau Robert est située entre le secteur du Domaine et le secteur de l'école du Parchemin, au cœur d'une zone qui continue de se développer. Dans sa partie nord, elle longe la piste cyclable de la Route verte vers Longueuil et s'étend vers le sud jusqu'au chemin Bellerive. Comme son nom l'indique, elle est traversée par le cours d'eau Robert, un affluent de la rivière L'Acadie. « La réserve fait état d'une biodiversité remarquable assurant la **présence de plusieurs espèces d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens, de reptiles, d'insectes et de poissons**. La réserve naturelle du ruisseau Robert est un exemple d'effort privé pour la conservation des habitats naturels à valeur écologique reconnue ». *Source : www.ruisseaur robert.com/fralindex.html*

Ce projet était la principale recommandation du Comité consultatif en environnement en 2016 et a été bien accueilli par le conseil municipal. Son objectif principal est d'offrir aux citoyens un endroit pour marcher en forêt dans leur propre ville. La réserve naturelle offre un grand potentiel pour l'organisation d'activités extérieures et l'interprétation de la nature en toutes saisons.



La Petite Séduction à Carignan

Photos d'un projet rassembleur!



Comité organisateur :
Vicky Simms, Louise Bisaillon-Marcil, Hélène Fyfe-Gilbert, France Grégoire, Lorraine Moquin (absente) et Catherine Chicoine (absente). Mille mercis!



L'épisode a été diffusé le 11 mai 2016. À revoir sur Tou.TV ou sur Vidéo sur demande.

Merci à tous de votre participation!



Visionnez toutes les photos sur le site web municipal !



Photographies Pat Collin



Événements



17 juin

SOIRÉE DES POÈTES



Laissez-vous bercer par la prose lors de la Soirée des poètes, célébrée dans le cadre des festivités de la Fête nationale. La soirée sera tenue **le vendredi 17 juin** dès 19 h 30, à la salle du Conseil (2555-A, chemin Bellevue), grâce à la collaboration du Cercle des poètes de la Montérégie.

Si vous souhaitez rédiger un poème de 5 à 10 vers qui sera lu au cours de la soirée,

contactez le Service des loisirs au 450 658-1066 poste 6. « *Québec, de l'art pur* », un thème inspiré de l'expression « de l'or pur » qui souligne l'inestimable richesse collective de notre culture.

29 juin

FÊTE DE QUARTIER MUNICIPALE

Fête de quartier le **mercredi 29 juin** au **parc du Domaine**. Animation et activités de 17 h à 20 h. Tous sont bienvenus. Thématique « As-tu le rythme? ». Musique et danse au menu!



6 juillet

SOIRÉE KANGOO JUMPS

Le Kangoo Truck sera en ville le **mercredi 6 juillet à 19 h** dans la cour de l'école du Parchemin (1800, rue Gilbert-Martel). Cours de 60 minutes de kangoo jumps dans une ambiance survoltée! Tirage de bottes sur place. Les enfants et les adultes sont bienvenus! *Remis au lendemain en cas de pluie.



- Résidents : avec location de bottes 10 \$ / sans bottes 5 \$
- Non-résidents : avec location de bottes 20 \$ / sans bottes 15 \$
- À la porte (s'il reste de la place) : 20 \$

Réservez votre place dès maintenant en complétant le formulaire d'inscription disponible au www.villedcarignan.org et faites-le parvenir accompagné de votre chèque au 2555, chemin Bellevue, Carignan, J3L 6G8.

14 juillet

FÊTE D'ÉTÉ DE CARIGNAN

Réservez votre soirée le **jeudi 14 juillet!** Une panoplie d'activités sont organisées **dès 17 h** dans la cour de l'école Carignan-Salières (1551, rue de l'École).



Parcours pour futurs cascadeurs : Parkour! Un circuit avec obstacles en hauteur!

Atelier de cirque et d'hoverboard, une planche à roulettes électrique qui permet à son utilisateur de se déplacer debout, tout en gardant l'équilibre grâce à un système électronique.



Cuisine de rues (Food Truck) : Présence d'un restaurateur de rues. Aire de pique-nique sur place. Argent comptant seulement.

Jeux gonflables et maquillage. Superhéros et princesses au rendez-vous !



Présentation d'un film en plein-air : « Star Wars, le réveil de la force ». Le film débutera à la tombée de la nuit. Apportez vos chaises. Collations gratuites sur le site.

*En cas de forte pluie, les activités et la diffusion du film auront lieu au Centre multifonctionnel.



Événements

17 juillet

FÊTE DE QUARTIER MUNICIPALE

Fête de quartier le dimanche 17 juillet aux abords de la halte belvédère de l'île Goyer. Animation et activités sportives pour tous de 17 h à 20 h. Thématique « Les grands sportifs »!



Expéditions en kayaks dans les chenaux de Carignan. Réservation des kayaks sur place pour une expédition de groupe d'environ 30 minutes. Les enfants de 3 à 12 ans doivent être accompagnés d'un parent.

12 août

ZOOTOPIA AU CINÉMA EN PLEIN AIR

Le vendredi 12 août devant le Centre multifonctionnel. Le film « Zootopia » débutera à la tombée de la nuit. Apportez vos chaises! Collations gratuites sur place. *En cas de forte pluie, la diffusion aura lieu dans le Centre multifonctionnel.



24 septembre

FÊTE DES CITOYENS

Réservez votre journée du 24 septembre pour participer à la grande Fête des citoyens tenue au parc de la Mairie. Assistez à des spectacles sur scène, jouez dans les manèges et dans les jeux gonflables et profitez de l'animation sur le site.

Kiosques de nourriture sur place et plusieurs autres surprises!



Loisirs

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ESTIVALES 2016

JUIN 2016

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2016

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT 2016

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Danse en ligne, 19 h à 20 h 30
au parc de la Mairie



Yoga en plein air, 19 h à 20 h, lieux variables



Zumba en plein air, 19 h à 20h
au parc de la Mairie



Fêtes municipales et Kangoo Jumps



ATELIERS PHYSIQUES EN PLEIN AIR

Cours gratuits en plein air tout l'été!

- **Cours de yoga : Les lundis 4-11-18-25 juillet et 1^{er}-8-15 août de 19 h à 20 h**

Les cours seront tenus au parc Henriette (4 et 25 juillet), au parc du Domaine (11 juillet), devant le Centre multifonctionnel (18 juillet), au parc de la Mairie (1^{er} août), au parc de la Seigneurie (8 août) et au parc des Peupliers (15 août).

- **Cours de danse en ligne : Les mardis 12-19-26 juillet, 9-16 et le mercredi 3 août de 19 h à 20 h 30**

Les cours auront lieu au parc de la Mairie (2555, ch. Bellevue).

- **Cours de zumba : Les mercredis 6-13-20-27 juillet et 10-17 août de 19 h à 20 h**

Les cours auront lieu au parc de la Mairie (2555, ch. Bellevue).

Pour information, rendez-vous au www.villedecarignan.org ou composez le 450 658-1066 poste 6.

*Aucune inscription requise pour ces activités. En cas de pluie, les cours sont annulés.

PISCINE EXTÉRIEURE

Suite aux conclusions du sondage réalisé cet automne par la firme l'Observateur et qui désignait la piscine comme infrastructure de loisir privilégiée par les Carignanais, la Ville de Carignan attend actuellement les résultats d'une étude pour connaître les coûts et la faisabilité du projet. L'étude permettra au Conseil de statuer sur la poursuite ou non du projet et, dans la positive, d'en déterminer les caractéristiques (dimensions, sel ou chlore, géothermie, chauffage radiant, bâtiment, accessoires, etc.).

HALTE BELVÈDÈRE

La halte belvédère de l'île Goyer sera inaugurée le 9 juin prochain. Marcheurs, cyclistes, canoéistes et kayakistes pourront dès lors s'y arrêter pour contempler le paysage assis confortablement sur l'estrade du belvédère et pour profiter des commodités offertes sur le site : table à pique-nique, fontaine à boire, support à vélos, toilette sur dalle de béton, bacs à ordures et de recyclage, et rampe de mise à l'eau pour petites embarcations à rames.

Le terrain de la halte belvédère de l'île Goyer estensemencé de plantes et d'arbustes indigènes qui, en plus d'inspirer la beauté et la sérénité, appelleront une quantité d'espèces d'oiseaux et de papillons. Cette particularité reflète la vocation du parc qui se veut un endroit paisible à l'aspect naturel.



BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

La Ville de Carignan a procédé à l'installation sur son territoire des quatre (4) boîtes de livres qui constituent le projet pilote de sa bibliothèque itinérante. **Le principe est simple, les citoyens se rendent aux boîtes de livres pour y emprunter ou pour y déposer un livre.** La nature des livres déposés dans la boîte peut varier (romans, poésie, recettes, romans jeunesse, bandes dessinées, etc.). **L'objectif est de faire voyager les livres d'un lecteur à un autre.** Ce service écoresponsable et gratuit ne nécessite aucune inscription.

Les boîtes de livres sont localisées aux endroits suivants :

- près des boîtes postales de l'île aux Lièvres,
- à l'entrée du parc des Peupliers,
- en bordure de l'école du Parchemin et,
- près du Centre multifonctionnel.



Merci à nos bénévoles Vicky Simms, Suzanne Synnott, Cécile Toutant, Julie Lacasse et Marianne St-Pierre qui assurent une vigie quant à la qualité et à la pertinence des livres.



Vie communautaire

AINSI SOIT-ELLE

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mise. C'est un lieu pour tisser des liens, pour apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.

Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, de prêt de livres, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter les femmes des municipalités environnantes qui vivent ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales. Les heures d'accueil sont du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 (exception le mardi de 13 h à 16 h 30).

Source : Ainsi soit-elle
646, rue Saint-René à Chambly
ainsisoitelle.org • 450 447-3576



Camps de jour : Du 13 juin au 23 septembre, les enfants de 18 mois à 6 ans peuvent participer au camp de jour. Choisissez les journées qui vous conviennent : lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Coûts : 1^{er} enfant 20 \$, 2^e enfant 10 \$, 3^e enfant gratuit. Visitez notre page web pour la programmation complète. Inscriptions début juin. Possibilité de s'inscrire en tout temps s'il reste des places. Demandez Marie-Hélène.

Source : Carrefour familial Richelieu
856, Grand Boulevard à Chambly
carrefourfamilialdurichelieu.com
450 447-9969



FONDATION POUR LES ARTS ET LA CULTURE

L'Art-rue : 18 juin de 9 h à 12 h

Organisée par la Fondation pour les arts et la culture du bassin de Chambly (FAC), en partenariat avec la Ville de Chambly, la 5^e édition de l'Art-Rue se tiendra le 18 juin sur la rue Bourgogne, entre les rues de l'Église et St-Jacques. Venez en famille créer des œuvres d'art à la gouache, directement sur la chaussée. C'est gratuit et de nombreux prix seront offerts. L'activité débutera à 9 h et se terminera à midi. Arrivez tôt pour réserver votre espace de création!



Festival multiculturel de Chambly : l'agora des artistes!

Géré par le BAM Chambly (Bourgogne Avenue Multiculturelle), un regroupement de commerçants de l'avenue Bourgogne, en partenariat avec la Ville de Chambly et la Fondation pour les arts et la culture du bassin de Chambly (FAC), ce festival a été créé pour promouvoir et faire découvrir la diversité des cultures auprès de la population. Il s'agit d'une grande fête où la population s'amuse et socialise, tout en découvrant de nombreuses œuvres d'artistes et artisans exposées à la maison du surintendant. La 6^e édition aura lieu les 9 et 10 juillet 2016 sur l'avenue Bourgogne. Pour plus d'informations, contactez Bruno Huissoud au 450 447-6606.

Source : FAC Bassin de Chambly
56, rue Martel à Chambly
www.facbassin.com • 450 447-6606



TRANSPORT EN COMMUN

Conseil intermunicipal de transport (CIT) Chambly-

Richelieu-Carignan

La CIT est un organisme public de transport en commun dont le rôle est de desservir le transport en commun pour la population des trois municipalités de son



LÉGION ROYALE CANADIENNE

Fête du Canada le 1^{er} juillet : Levée du drapeau, parade et activités familiales au parc Robert-Lebel. Spectacle « A tribute of Elvis » avec Sylvain Leduc et feux d'artifice en soirée.

Renseignements

Pour tous les renseignements, contactez M. Germain Duclos, responsable du projet, au 450 658-1837.

Location de salle

Information au 450 447-9116.

Source : Roland Drouillard, président
2222, rue Bourgogne à Chambly
<http://lonuforand.org/arrashome.html>
450 658-0510 ou 450 447-1818



CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU

Un milieu de vie pour les familles depuis 20 ans... Services variés tels que des ateliers en

dyade parent/enfant, des ateliers d'enrichissement parental et un service de halte-garderie de qualité.

Carref'O Sortir!

Du 28 juin au 12 août, profitez des sorties familiales les mardis et les jeudis. Les activités sont offertes à des prix avantageux. Au menu : des sorties (zoo, plage, ferme, pique-niques, etc.), Funtopolis, Expo agricole de Saint-Hyacinthe, Super Aqua Club, chasse au trésor et plus!

Vie communautaire



territoire. Une ligne d'autobus assure une liaison avec Montréal en moins de 35 minutes grâce à la voie réservée sur le pont Champlain. Le CIT assure également une liaison avec des villes telles que Longueuil et Saint-Jean-sur-Richelieu. Information : 514 877-6003 ou www.citrc.ca.

Tarifs du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 :

CIT Forfait mensuel Mtl et Longueuil : 127.50 \$ (tarif ordinaire) ou 77 \$ (tarif réduit)

TRAM Forfait mensuel : 164 \$ (tarif ordinaire), 131 \$ (tarif étudiant) ou 98.50 \$ (tarif réduit)

Taxibus à Carignan

Le service de Taxibus est un service qui fonctionne au même titre que celui de l'autobus. Il permet aux usagers du secteur couvert par ce service de correspondre avec les circuits locaux et express du réseau, et ce, aux points de correspondance inscrits à l'horaire. **Service de taxibus sur réservation seulement : 450 460-2000.** Horaire et tarifs à www.monblus.ca.

T1 Secteur Lareau-Bouthillier

T2 Secteurs Hôtel de ville et rue Bachand

T3 Secteur île Goyer

T4 Secteurs île Demers et île aux Lièvres

T5 Secteurs Bellerive, Gilbert-Martel, Henriette





HANDI-BUS INC.

Une solution adaptée à vos déplacements



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER AU **450 460-2000**

FADOQ (CLUB DES AÎNÉS)

Événements

Soirée de danse le samedi 25 juin à 19 h 30. Information au 450 447-7758;

Souper dansant le samedi 23 juillet à 18 h. Information au 450 447-7758;

Collecte de sang le mercredi 20 juillet au Centre des Aînés;

Lave-O-thon le samedi 11 juin dès 9 h;

Danses en ligne les lundis du 4 juillet au 15 août à la place de la Seigneurie (Chambly), de 19 h à 20 h 30 et les mardis à Carignan du 5 juillet au 16 août. Information Lucie Lapointe au 450 447-7396.

Activités quotidiennes

Billard du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le samedi de 9 h à 12 h;

Bingo les jeudis à 13 h 30. Information au 450 447-5550 ou 438 491-5254;

Source : Club FADOQ du bassin de Chambly
1390, avenue Bourgogne à Chambly
fadoqchambly.org • 450 447-5550

BOTTIN DES AÎNÉS

CLSC du Richelieu 450 658-7561

CSSS Haut-Richelieu 450 359-5000

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées 514 935-1551

FADOQ du bassin de Chambly 450 447-5550

Centre communautaire l'Entraide Plus 450 658-4469

Centre d'écoute Montérégie 450 658-8509

Maison de la famille Vallée-du-Richelieu – Pavillon des aînés 450 446-0852

Société Alzheimer du Haut-Richelieu 450 347-5500

Aîné411 – Réseau Hébergement Québec 1 888 542-8802

Centre de bénévolat Rive-Sud 450 658-4325

Bien chez soi – Aide et soins à domicile 1 866 636-2439

Action – Services aux aidants de parents âgés 450 928-0776

Association des familles en soutien aux aînés de Saint-Hubert 450 465-2520

Prévention du suicide 450 348-6300

Signalement d'une personne isolée 450 658-7561

1-888-489-ABUS (2287)

N'hésitez pas à dénoncer la maltraitance d'une personne âgée

Famille et Aînés
Québec

JOURNÉE COMPTE-GOUTTES

Le vendredi 15 juillet, faites un geste pour économiser l'eau potable



Des gestes simples à poser : fermer le robinet pendant le brossage des dents, réutiliser l'eau de pluie pour arroser les plantes extérieures, poser un aérateur au robinet, changer une vieille toilette, réduire le temps de douche à 5 minutes, etc.

La Ville fermera la fontaine de l'île aux Lièvres à titre de geste symbolique.

Consultez le www.villedecarignan.org pour connaître les détails.

ARROSAGE

En tout temps, le **lavage des entrées d'auto, trottoirs, patios ou allées** est strictement interdit.



Ville de Carignan



Conseil

450 658-1066 poste 4



Finances

450 658-1066 poste 3



Greffe

450 658-1066 poste 4



Communications

450 658-1066 poste 8



Régie intermunicipale de police

1 888 678-7000



Direction générale

450 658-1066 poste 5



Urbanisme et aménagement du territoire

450 658-1066 poste 1



Service des travaux publics

450 658-1066 poste 2



Loisirs

450 658-1066 poste 6



Incendie

450 658-8788

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan

2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955